



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réser
au
Monite
belg***18178140***Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**03 DEC. 2018**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : ~~be05-539-440~~ **0549.539.410**

Dénomination

(en entier) : **POMPES FUNEBRES FOSSOISES**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Albert 1^{er}, 110 - 5070 Fosses-la -Ville****Objet de l'acte : Démission de gérant - cession de parts sociales**

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 novembre 2018, décide à l'unanimité ce qui suit :

- Monsieur VANHOVE Maurice (nn 641028 089-97) domicilié à 7110 Strépy-Bracquenies, Vieille Place 17 démissionne de son poste de gérant en date du 25 novembre 2018, ici présent et qui accepte.

Décharge lui est donné pour sa mission passée.

-Monsieur VANHOVE Maurice (nn 641028 089-97) cède la totalité de ses parts sociales à Monsieur BENMAHDI Nordine (nn 791109 097-11)

Fait à Fosses-la-Ville, le 27 novembre 2018

BENMAHDI Nordine
gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).